46e Année N° 3350 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 13 Janvier 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Jeunesse... voudras-tu ?

Une récente enquête du *Temps* vient de mettre en lumière l'ardeur avec laquelle la Jeunesse, dans plusieurs grands pays européens, accomplit le Devoir National proposé à son enthousiasme. La jeunesse russe, animée d'une fois mystique saisie d'une grande fièvre de travail dans la mission de l'U. R. S. S., est et sert aveuglément la cause du Plan Quinquennal qui doit mettre en valeur les immenses ressources du territoire russe et permettre à la Révolution Soviétique de s'imposer au vieux monde capitaliste. La jeunesse italienne, forgée dès son âge le plus tendre par l'œuvre Ballila, est tout entière conquise par l'idéal national dont le but essentiel est l'accomplissement de la personnalité dans le cadre de l'Etat. Pour la réalisation de cet idéal, elle accepte une discipline militaire et le renoncement personnel que le Parti exige de ses membres. La jeunesse allemande, après plusieurs années de heurts tragiques, retrouve son culte de la Force ; les misères et les privations que la crise continue à lui imposer ne la découragent plus. De nouveau, elle a confiance dans l'avenir du peuple allemand.

Voilà trois exemples d'enthousiasme collectif sur lesquels la Morale aurait — hâtons-nous de le dire — bien des réserves à formuler, mais qui révèle du moins — c'est inconstestable — une mentalité de conquête.

Dans la France victorieuse, rien de semblable. Il y a bien toujours une élite agissante, éprise d'idéal, social ou politique, prête à tous les héroïsmes. Mais ce n'est qu'une élite elle-même divisée, d'ailleurs, entre plusieurs groupements qui souvent s'ignorent, quand ils ne s'entredéchirent pas. La masse reste apathique, déçue par une victoire qui n'a pas été payante. On dirait qu'effrayée par les incertitudes de l'avenir, elle a perdu le gout du risque et que résignée d'avance à la médiocrité, elle n'ambitionne rien d'autre qu'une vie de fonctionnaire.

Nous valons mieux que cela. Nous l'avons prouvé au cours de notre Histoire, dont les leçons, malheureusement, sont aujourd'hui trop oubliées, et notre jeunesse ne serait pas digne de l'héritage que lui ont transmis ses aînés, si elle ne réagissait pas contre la tentation de découragement qui la trouble et la paralyse. Rien n'est perdu pour notre pays, dont la position sur l'échiquier international reste enviable et d'ailleurs très enviée, pour peu que la jeunesse française, au lieu de s'abandonner au découragement, ait l'énergie de regarder la vie en face et d'en accepter crânement les responsabilités.

C'est l'œuvre salvatrice à laquelle vient de la convier dans un appel émouvant, un de ses maîtres les plus écoutés. Pourquoi nous est-il permis d'espérer, se demande l'auteur de cet appel, M. Paul HAURY ? Parce que tout en restant le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de vieillards (14 °/°), tout en ayant une population de plus en plus mêlée d'éléments étrangers, la France n'est tout de même pas irrémédiablement atteinte par la décrépitude ; on s'y marie plus que dans la plupart des autres pays européens et le taux de natalité y est plus élevé que dans plusieurs autres, l'Angleterre et l'Allemagne, notamment. Nous pouvons donc espérer le redressement nécessaire, *si nous le voulons*, l'expérience prouve de la façon la plus formelle qu'il suffit de relever la natalité, de créer « un climat » qui lui soit favorable. Les initiatives des Caisses de Compensation, par exemple, sont à cet égard très significatives. Elles devraient faire réfléchir les jeunes Français et les inciter à se passionner davantage pour la politique sociale, la lutte contre le taudis et la tuberculose, l'immoralité publique et l'alcoolisme ennemis mortels de l'institution familiale.

Cette action collective doit avoir pour corollaire l'idéal de vie personnelle que M. P. Haury propose à la jeunesse, idée gravitant autour du culte du Foyer qu'il faut fonder non par un de ces mariages à l'essai, comme il y en a tant aujourd'hui, mais par l'union de deux vies, réalisant le don premier, total et définitif, qui résulte d'un amour réciproque : « à vous les jeunes, conclut M. Paul HAURY d'être devant la vie plus courageux que beaucoup de vos aînés ; à vous de répudier leurs calculs pusillanimes et, sachant les erreurs dont nous avons souffert, d'accepter virilement les charges et les soucis de la vie familiale, avec la volonté d'en recevoir les douces compensations, car les joies aussi, il faut les vouloir.

« L'une des plus certaines — et celle, peut-être, dont l'homme a le plus besoin à mesure qu'il avance en âge — c'est la certitude de laisser sur la terre, lorsqu'il partira, quelque chose de lui-même, des êtres de sa chair qui seront en même temps les enfants de son cœur et de son esprit, en qui il aura essayé de mettre le meilleur de lui-même, et qui, peut-être, de ses rêves et de ses espoirs, réaliseront un peu plus que ce qu'il a pu faire... »

Que nos jeunes gens s'imprègnent de ces idées : qu'elles aient en eux assez de force pour les lancer dans la vie de bonne heure, malgré les troublantes incertitudes de l'avenir — et la France pourra poursuivre dans le monde son œuvre de rayonnement.

Jeunesse, voudras-tu ?

Conte de la Montagne

Le réveillon de l'Abbé Montembas

Je me trouvais, voici quelques années, tout près de Sisteron, dans un petit village que par discrétion je nommerai Chantelouette. C'était le soir de Noël, et comme mes hotes habitaient une ferme un peu éloignée du village, c'était chez eux que se donnaient rendez-vous les habitants des fermes avoisinantes, afin d'y attendre, devant un verre de « Claret », le coup de cloche annonçant la messe. Nous avions fini le repas, et tous repus, lambinions devant quelques chataignes roties, lorsque entra une famille de paysans composée des époux, des deux filles et d'un vieillard, le grand-père, sans doute, qui s'en fut droit vers la cheminée, dans un grand fauteuil, à une place qui semblait lui avoir été réservée : c'était la famille Marquet.

Lorsque notre hotesse eut enfin débarrassé la table, elle l'approcha de la cheminée, éteignit la camoufle, et nous demeurâmes ainsi, dans la demi clarté de l'âtre, silencieux, attendant l'heure.

— Combien ça fait donc de fois que vous venez chez nous attendre les minutes, père Marquet, demanda mon hote.

— Soixante trois fois, mon garçon, en excepant l'année de mes rhumatismes et celle où, Enfant de Chœur, je fus complice du sacristain dans la leçon qu'il donna à l'abbé Montembas.

— Quelle leçon, père Marquet ?

Le vieux consulta sa montre :

Si j'ai le temps, je vais vous la dire.....

Il rapprocha encore sa chaise de la cheminée, replaca sa montre avec un signe affirmatif, et commença l'histoire que voici :

Il y a quelques soixante ans, notre Paroisse était administrée par l'abbé Montembas.

Comme tous les curés, en général, et les abbés, en particulier, celui-ci était un excellent homme, incapable du moindre tort envers qui que ce soit, bon pour les braves gens, indulgent pour les fortes têtes. Aussi, fidèles ou infidèles, tous dans le pays le vénéraient. On s'adressait à lui en toutes circonstances, il remplaçait avantageusement le docteur, le notaire, l'instituteur, le pharmacien, même le maréchal ferrant.

Il n'en était pas moins homme, et, à ce titre, subissait la loi commune qui veut que tout serviteur de Dieu ait sa passion ou son défaut. Lui n'en avait qu'un de défaut, mais c'était un défaut terrible : la gourmandise. Et contre cela par exemple, il ne pouvait rien. Ses pêchés de gourmandise ne se comptaient plus. Croiriez-vous qu'une fois en allant confesser le fils du châtelain, le matin de ses noces, il s'était trouvé au retour, en traversant l'office où cuisiniers et servantes s'affairaient déjà aux préparatifs du festin, il s'était trouvé, dis-je, en face d'une magnifique coupe à fruits, toute débordante de friandises. Le pauvre homme ferma les yeux afin d'échapper à la tentation, mais il dut les rouvrir pour se diriger. Et, machinalement, il allongea le bras... c'est-à-dire que non, c'est la coupe qui s'avança bien au bord de la table, à portée de sa main. Alors, livrant son âme au diable avec une douce résignation, il se saisit d'un superbe melon confit qu'il faufila sous sa soutane et s'en alla à pas furtifs.

Une autrefois, ç'avait presque été un scandale : Il s'en revenait par la grand'rue, lorsque arrivé devant la devanture de Patarel, il aperçut un bel étalage de fruits nouveaux, desquels quelques dizaines de pêches semblaient émerger...

Quel coup d'œil !

Imaginez des pêches grosses comme le poing d'un homme, veloutées comme un corselet d'arlésienne, avec des teintes qui, au caprice de la lumière, passaient alternativement du grenat brun au rose pâle. Et personne dans la rue, et personne devant la boutique... et pas un sou dans la poche du pauvre abbé... Pas un sou, si ce n'est quelque argent destiné à la réfection de la Chaire et donné la minute avant par une pieuse bienfaitrice. Il entre cependant dans la diabolique boutique :

— Combien ces pêches pour mes pauvres, demande-t-il d'un air détaché.

Mais Patarel connaît la ruse ; c'est un « rouge » qui n'aime pas les curés.

Vingt deux sous pièces, monsieur l'abbé !

— Bigre, vous n'y allez pas de main morte ; trop cher, mon ami ; ce n'est pas d'aujourd'hui que vous aurez ma clientèle...

Et il fait mine de sortir ; mais ce coquin de Patarel a saisi une pêche qu'il mort à belles dents. L'abbé récidive :

— Allons, n'exagérons pas, le prix juste...

— Le plus juste, monsieur l'abbé, et sans compter ce que j'y perds.

L'abbé veut discuter encore, mais le jus de la pêche coule à présent des lèvres de Patarel, et quel parfum ! C'en est trop à la fin :

— Donnez-m'en quatre !

Et, sacrilège, il verse dans la main noire de l'astucieux commerçant, les cinq francs de la bienfaitrice !

Heureusement que pour le repos de son âme, l'abbé Montembas avait un ange gardien qui, sans cesse, veillait sur lui. C'était Monsieur Euloge, le sacristain. Cette perle d'homme était sans cesse en émoi et en souci de son abbé, et le grand but de son existance était de trouver un moyen de guérir le saint homme de sa passion et de le sauver malgré lui de la damnation qui le menaçait.

Aussi, voyait-il arriver le soir de Noël avec une sainte frayeur. C'est qu'il savait l'abbé invité au chateau, comme chaque année, au réveillon d'après minuit et avec quel délice il se laissait glisser ces soirs là dans l'inconscience du pêché.

Cette année là, pourtant, son dévouement lui inspira une idée géniale : Avec mon aide et celle d'un autre enfant de chœur, il se transforma en Christ et se fit attacher sur la Croix, à la place du Messie que des menuisiers y avaient fixé. Ah ! je vous garantis que ce fut de la belle ouvrage. Cet animal d'Eloge avait une véritable tête de Jésus et avec le collage d'une barbiche, un peu de maquillage, cela fut vraiment parfait. Le plan cependant faillit échouer pour un rien : Simplement parce que dans cette église si froide, habillé d'un simple mouchoir de poche, l'improvisé Jésus fut pris d'une légitime tremblotte, tandis que sa peau prenait l'aspect d'une rugueuse chair de poule. Il fallut se hâter d'allumer un cierge et d'en promener la flamme sur les parties les plus frilleuses, tandis que l'un de nous le frictionnait avec ardeur du coin doré d'une chasuble.

Bientôt, l'abbé arriva. Comme à son habitude, il vint, avant que sonne la messe, juger d'un seul regard si tout était en place. Satisfait de son examen, il allait se retirer et s'agenouilla devant l'autel, lorsqu'il leva la tête et demeura pétrifié : Le Christ lui parlait ! ! !

« Mon fils, disait la Croix, je sais quel démon, quel horrible défaut vous précipite aux enfers avec une vertigineuse rapidité. Mais, comme dans le fond vous êtes un fidèle servant, j'ai décidé de vous soumettre à une dernière et décisive épreuve. Celle-ci consistera à demeurer ici, votre messe dite, au lieu d'aller au réveillon, et de répéter cinq cent fois la phrase suivante : Je n'irai pas au réveillon et ne ferai plus d'abus culinaire, je n'irai pas au réveillon et ne ferai plus... etc., etc. Ensuite, vous serez libre et saint d'esprit... Allez, mon fils !

L'abbé se releva péniblement, à demi mort de frayeur, et se retira, marchant à reculons, ne pouvant détacher ses yeux de la Croix sur laquelle le Christ, à présent, se contortionnait.

Ce fut pour le pauvre homme, une messe de Minuit bien pénible. Se sachant épié par son Seigneur et Maître, il n'osa sauter un verset, ni même une ligne, ni même un seul mot. Il avait quelques fois envie

© VILLE DE SISTERON

de se pencher vers son sacristain et de lui demander : Nous surveille-t-il ? Mais, lorsqu'il se hasarda à lever les yeux, le Christ avait repris sa pose habituelle. La messe terminée, la foule s'écoula, et, contrairement à son habitude, seul l'abbé Montembas demeura à son poste, agenouillé, les mains jointes, en murmurant : « Je n'irai pas au réveillon et ne ferai plus d'abus culinaire, je n'irai pas au réveillon, etc., etc... »

Le malheur fut qu'en croyant faire son purgatoire, l'infortuné était en train de se damner complètement, pour la bonne raison qu'en murmurant la phrase de pénitence, il regardait anxieusement la pendule en songeant : « Dans vingt minutes j'y serai, dans un quart d'heure, j'y serai. Et tout cela dans sa conscience s'amoncellait en un formidable mensonge.

Un mensonge qui, de la conscience descendait lentement jusque sur l'estomac. Tant et si bien qu'après une course folle dans les buissons et dans la neige, il vint s'abattre sur le fauteuil qui l'attendait à la grand' table, il ne put que s'endormir, épuisé d'émotion, de fatigue et de pêchés, le nez sur son assiette, inconscient...

Lorsqu'il revint à lui, le réveillon était déjà fini depuis longtemps et pas une seconde il ne douta qu'il eut été puni des hésitations de sa misérable conscience. Et chaque année depuis, afin de se réhabiliter, il s'imposa lui-même la punition, et, sous l'œil satisfait du sacristain, murmura cinq cent fois la terrible phrase :

« Je n'irai pas au réveillon et ne ferai plus d'abus culinaire. »

Ce qui ne l'empêcha pas du reste de se rendre de longues années encore, au dîner de l'après-minuit, et de ne plus s'y endormir !

Le père Marquet avait fini son amusant récit et demeurait silencieux sans prendre garde à nos sourires, plongé dans le recueillement des heureux jours de sa jeunesse. Sans doute, revoyait-il, frigorifié sur sa croix, imitant le Messie, le si fidèle sacristain et comme les cloches nous appelaient, comme on devinait déjà au bruit des pas craquants dans la neige, la longue suite de paysans longeant le sentier de l'église à la lueur falotte des lenternes sourdes, il se dressa, regarda bien le Christ placé au-dessus de l'âtre en disant:

— Aquéou couilloun, es qué lou fasié ben !

G. MANTELLER.

Chronique aérienne

Aéro-Club des Basses-Alpes. — Sous l'active impulsion de Monsieur Blanc, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien Capitaine Aviateur, Ingénieur à Saint-Auban, une section de l'Aéro-Club des Basses-Alpes s'est formée dans cette localité.

Elle a comme Président d'Honneur Monsieur Grabinski, Ingénieur Directeur des usines de St-Auban.

Membre d'Honneur, Monsieur le Docteur Guigues.

Membre actif, Monsieur Soudan, Ingénieur, sous-Directeur des usines de Saint-Auban.

Constitution de la section :

Président : Lœffel, Ingénieur ;

Vice-Président : Guillaume, Ingénieur ;

Secrétaire-Trésorier : Crochard, Ingénieur.

Ajoutons que Monsieur Blanc, Ingénieur, est rentré dans la Commission de l'Aéro-Club des Basses-Alpes en qualité de Vice-Président. Avec une telle phalange, nous ne doutons pas de l'ascension toujours croissante de l'Aéro-Club des Basses-Alpes.

Le Président,
F. LEUDIERE.

QUESTIONS DU JOUR

La leçon d'un scandale

Le récent scandale de Bayonne tout désastreux qu'il soit pour la moralité française, servira à quelque chose.

Il nous permettra de croire à la fermeté de notre justice tout en la débarrassant des brebis galeuses qui se servent du mot justice à des fins pas toujours très propres.

Tout escroc qu'il est, en nous plaçant au point de vue politique, il faut être presque reconnaissant à Stavisky, aventurier international (n'oublions pas international, non français) d'avoir permis à notre gouvernement de donner un magistral coup de balai à notre parlementarisme pourri, et un autre dans les sous ordre de la magistrature.

N'est-elle pas toute naïve la réponse d'un juge d'instruction à un de nos confrères : « Je ne sais pas, dit-il. Moi, vous savez, je n'étais saisi que depuis deux ans, de cette affaire. »

Deux ans ! Formidable !

Nous voulons bien admettre qu'il y ait plétore de dossiers aux Parquets, mais c'est exagéré.

Loin de notre pensée d'englober *tous* les fonctionnaires, ainsi que tous les parlementaires dans cette quantité de gens sans scrupule et méprisants du devoir civique.

Un escroc, actuellement, peut tout se permettre. Avec l'argent, il achète son impunité, sa liberté. Il entretient des relations amicales avec tel ou tel député, avec tel ou tel ministre même. Inutile d'ajouter que l'un et l'autre connaissent le passé et la moralité de l'escroc.

Une réforme est indispensable. Notre Garde des Sceaux s'en est saisi et, il faut espérer, ses ordres seront écoutés et exécutés surtout.

Dans une circulaire il donne des instructions aux Parquets pour qu'une seule remise soit accordée aux affaires pénales et non quarante huit comme aux différents Stravisky de la création. Voilà le scandale.

Cette circulaire, une de plus, est parfaite, mais insuffisante.

Il faut désembouteiller nos Palais de Justice des milliers de dossiers qui attendent une solution ; il faut surtout, réformer le Code de Procédure Pénale.

Cette dernière réforme est indispensable.

Un malfaiteur intelligent et appuyé par un bon avocat, autant que possible député, trouvera toujours moyen de s'arranger pour renvoyer aux « Calandes Grecques » toute poursuite.

Et pour compléter il faut que le Parlement vote une loi interdisant aux députés l'exercice de la profession d'avocat.

Pour terminer ayons confiance encore en la justice. Elle a commencé à frapper où il fallait, elle frappera encore et partout où il faudra.

Etre député ou ministre n'est pas une raison pour être le complice ou le protecteur d'un coquin.

Par bonheur il y a encore d'honnêtes gens, et plus qu'on ne pense dans le milieux fréquentés par les Stravisky et Cie.

Maintenant attendons le coup de balai. Il est nécessaire pour démentir l'assertion que pour réussir il faut être malhonnête.

Allons, nettoyage partout. A la Chambre, au Sénat, et, s'il le faut au sein du gouvernement lui-même.

Joé HOLZNER.

NOS COMPATRIOTES

M. Ernest JOLET

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

On lit dans le Soleil de Marseille *l'article suivant concernant notre compatriote Ernest Jolet, d'Ongles :*

C'est à un homme qu'entoure la sympathie générale que vient d'échoir le ruban rouge.

Les nombreux amis de M. Ernest Jolet seront heureux que soit enfin récompensée une activité qui s'est manifestée pour tant de bonnes causes. Que ce soit, en effet, au point de vue corporatif, local, ou simplement humain, M. Ernest Jolet a mis au service des autres un dévouement inlassable. Beaucoup ont pu juger l'énergie et la bonté que cachait un sourire qui fleurit au sein des comités.

Au service de la patrie, où il partit comme engagé volontaire, M. Ernest Jolet récolta la médaille militaire et la croix de guerre, mais aussi une blessure qui mit sa vie en danger.

Dès son retour à la vie civile, M. Ernest Jolet va prendre une place marquée dans la vie de notre cité.

Des groupements lui doivent le jour, d'autres lui confient leurs destinées.

Enfin, en 1926, il fut nommé secrétaire général du comité de direction de la Foire internationale et coloniale de Marseille dont il assume aujourd'hui les fonctions de vice-président.

A cette place délicate, M. Ernest Jolet affirma des qualités qui justifient pleinement la haute distinction que le gouvernement de la République vient de lui décerner, puisque c'est au titre du ministère des colonies qu'il a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Mais il nous plait de rappeler, entre autres titres, que M. Ernest Jolet, syndic de la Chambre syndicale de parfumerie de Marseille depuis 1918, était élu en 1924, vice-président de la Société des commerçants, magasiniers et industriels de la ville de Marseille ; puis en 1930 devenait juge au Tribunal de commerce de notre ville.

Que M. Ernest Jolet, qui est un ami de notre maison, trouve ici l'expression du sentiment de tous : notre satisfaction et nos félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

THEATRE DES VARIETES

La Pastorale « BARTOUMIEU » à Sisteron

Depuis plusieurs années, aucune Pastorale s'est jouée dans notre ville. Voici qu'un groupe d'artistes amateurs d'Apt, très apprécié dans la région de Forcalquier, viendra nous donner la joie d'assister à « BARTOUMIEU », Pastorale provençale en un prologue et 3 actes.

Une mise en scène soignée, des décors magnifiques, brossés tout spécialement pour cette Pastorale, de beaux et très nombreux chants, soli, duos et chœurs, des réparties savoureuses, de l'esprit pétillant, tout dans cette Pastorale promet un régal artistique et d'un comique irrésistible.

Si donc vous voulez passer une très agréable soirée, venez au Théâtre des Variétés, le mardi 16 Janvier en soirée.

Vous ne le regretterez pas, c'est du rire sans arrêt, en perspective.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BONS DU TRESOR 5 %

à CINQ, DIX ou 15 ANS.

REMBOURSABLES au choix du porteur : au pair, le 5 Janvier 1939. ou à 1.050 frs par Bon de 1.000 frs, le 5 Janvier 1944. ou à 1.100 frs par Bon de 1.000 frs, le 5 Janvier 1949.

Remboursement anticipé possible par le Trésor : au pair le 5 janvier 1939 ; à 101 % de la valeur nominale, du 6 janvier 1939 au 5 janvier 1940 ; à 102 % de la valeur nominale, du 6 janvier 1940 au 5 janvier 1941 ; et ainsi de suite jusqu'à 110 % de la valeur nominale, du 6 janvier 1948 au 5 janvier 1949.

Exempts de toutes Taxes spéciales sur les Valeurs Mobilières

Les coupons semestriels — de 25 frs par 1.000 frs de capital nominal — seront payables le 5 Janvier et le 5 Juillet de chaque année.

PRIX D'ÉMISSION : 975 FRS PAR BON DE 1.000 FRS

Au gré du souscripteur : Bons, *au porteur* ou *à ordre*, de 1.000 ou 5.000 frs.

On souscrit aux Caisses suivantes : Ministère des Finances (Service des Emissions, Pavillon de Flore) — Recette centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine — Trésoreries Générales — Recettes des Finances — Perceptions — Recettes des Postes et Télégraphes — Banque de France — Banques et Etablissements de Crédit.

MON FILM

Parallèle

Il est à ma connaissance un pauvre artisan qui malgré sa bonne volonté ne put acquitter le montant de ses impôts. Il fut poursuivi par le fisc qui lui fit vendre le peu de meubles qui lui restait. C'était l'application de la loi. La loi est dure mais c'est la loi : *Dura lex, sed lex.*

Le scandale de Bayonne ou un escroqueur de grande envergure connu de la police et du prétoire, jonglait avec les millions des autres, remet en mémoire la série des gros scandales financiers dont la chronique judiciaire est pleine. Nous ne parlerons que des scandales Hanau et Oustric dans lesquels il semblait que le gouvernement allait sévir et punir, sans distinction de classe, ceux dont les noms furent connus du public.

On trouva dans ces scandales des ministres, des sénateurs et des députés. C'est peut-être pour cela que toutes ces affaires se terminèrent presque en queue de poisson et que personne ne fut inquiété bien sérieusement. La Fontaine avait raison quand il écrivait :

Selon que vous soyez
Puissants ou misérables
Les jugements de Cours
Vous rendront blancs ou noirs.

Aujourd'hui, l'affaire Stavisky met encore en lumière les agissements de parlementaires que l'on retrouve toujours dans les scandales financiers. Peu ou prou, ils ont trempé dans cette mirobolante escroquerie. Le Chef du gouvernement, du haut de la tribune, a dit que la justice suivrait son cours et qu'elle frapperait les fautifs quelle que soit leur classe ou leur fonction. Le public attend de ce chef qu'il mette en harmonie et ses actes et ses paroles. Nous verrons ce que nous verrons ! Peut-être rien ! Si, nous verrons, maintenant que Stavisky est mort, les fautifs rejetter sur lui tous les torts. Le tour sera joué, l'opinion publique aura obtenue une petite satisfaction par l'arrestation de deux ou trois personnalités qui tomberont dans l'oubli et... le tour sera joué.

Nous en concluons que la justice est lente et boiteuse, que le régime a tombé bien bas, puisque ses défenseurs abusent trop de leur fonction de parlementaire pour l'avilir par de sottes combinaisons.

On sent que la barque de l'Etat manque de Direction parce qu'elle est montée par de gros manitous auxquels on n'ose rien dire de crainte qu'ils ne parlent trop.

Ah ! si le fautif était un petit contribuable comme celui dont nous évoquons en tête la triste aventure, il serait incontinent jeté en prison et vite livré aux rigueurs de la justice, mais dans l'affaire Stavisky on touche à de grosses personnalités qui se cachent derrière le mur d'argent.

Oh ! Alors, doucement les basses, gardons nos rigueurs pour d'autres.

Sainte Galette, que de crimes l'on commet en ton nom !

SUIRAM.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Les rigueurs de l'hiver. — Depuis un bon mois l'hiver, qui est venu avant l'heure, ne nous a pas ménage ; comme s'il avait une vengeance à exercer contre nous, il nous a affligé de toutes ses rigueurs, le baromètre, son aide de camp, ne décolère pas puisque tous les matins il nous donne 8 à 9 degrés de froid gelant tout sur son passage.

Ces rigueurs hivernales arrêtent tout trafic, la crise sévit encore comme au temps de sa floraison, les marchés du samedi sont presque nuls, les fermières qui viennent vendre leurs produits ont hâte de retourner chez elles dès leur vente faite, aussi à midi, les ménagères retardataires ne trouvent plus rien à acheter.

Il faut remonter très loin pour trouver un hiver aussi rigoureux que celui que nous subissons et il nous éprouve d'autant plus que jusqu'à cette année nous avions un automne qui se prolongeait jusqu'à la Noël, nous faisant croire que l'hiver ne viendrait jamais plus.

Détrompons-nous, l'hiver est là, avec toutes ses misères.

C'est la poisse ! !

Soignez vos bébés. — *Lait bouilli.* — Si on n'a pas d'appareils à stériliser soi-même, on peut faire bouillir le lait, à condition de veiller à ce que le lait bouille véritablement. Il ne faut pas croire que le lait bout quand il monte. Le lait monte avant de bouillir. Il faut avoir soin, pendant le chauffage de briser la croute qui se forme sur le surface jusqu'à ce que le liquide bouille à gros bouillons. Le lait doit bouillir 3 minutes. On couvre ensuite le récipient et on conserve le lait dans un endroit frais. On doit éviter les transvasements et on doit soustraire le lait à toute souillure, en particulier au contact des mouches.

Dilution et sucrage du lait. — Pendant les 4 ou 5 premiers mois, le lait de vache doit être mélangé d'eau et additionné de sucre suivant les proportions que nous indiquerons. Si on se sert de lait stérilisé, l'eau qui sert au coupage doit être bouillie immédiatement avant le repas ; on y ajoute le sucre pendant qu'elle bout encore, on la met chaude dans le biberon pour réchauffer le lait. Si on fait bouillir le lait, ou si on le stérilise au bain marie, on mélangera lait, eau et sucre avant l'opération.

Renseignements complémentaires à la consultation de nourrissons.

La révision des pensions de guerre. — A partir du 13 Janvier, il sera procédé à la révision des pensions de guerre, en commençant par celles des invalides, conformément aux dispositions de la loi du 31 Mai et du décret du 13 Décembre 1933.

Afin de renseigner exactement ceux dont les droits à pension sont légitimes, une notice détaillée sera envoyée gratuitement aux intéressés qui en feront la demande à M. le Directeur du Contentieux du *Journal des Mutilés et Combattants*, 20, rue de la Chaussée d'Antin, PARIS (9e).

Chambre de Commerce. — Les élections à la Chambre de Commerce qui ont un moment donné de l'animation dans notre département, viennent de se clore par l'élection de notre sympathique compatriote Michel Rullan.

M. Rullan a été élu par 582 voix, au 2e tour de scrutin.

Nos félicitations au nouvel élu.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de la première séance de la Chambre de Commerce qui nous parvient trop tard.

Accident. — Un bien pénible accident qui a causé une mort, s'est produit dans la matinée de dimanche dernier au quartier de Soleillet.

Vers 9 heures, le jeune Marcel Lieutier, âgé de 24 ans, habitant le quartier de Soleillet, prenait son automobile et allait à Mison prendre sa tante, Mme Garcin, ainsi qu'une fillette qui devaient venir passer la journée à la campagne.

Comme la voiture arrivait au Logis-neuf, sur la route nationale 93, quartier de la Bousquette, vu le mauvais état de la route et la couche de verglas qui la recouvrait, la voiture dérapa, fit un tête à queue et capota complètement, se renversant sur elle-même.

Un automobiliste, qui passait en ce moment, prit dans sa voiture les accidentés et les transporta chez le Docteur Donnaud, de Sisteron, qui leur prodigua les premiers soins.

Mais Mme Garcin, tante du jeune Lieutier, qui paraissait la plus dangereusement blessée, succomba à son arrivée chez le Docteur, quant aux autres occupants, dont l'état ne paraissait pas très grave, ils furent pansés et dirigés sur leur domicile.

La gendarmerie enquête sur ce pénible accident.

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement des blessés.

Avons Acheteurs

CAFES, EPICERIES, MERCERIES BAZARS, MAGASINS VIDES

Faire offres Agence GIRARD, 53, Rue Carnot, à GAP.

Pension les flots

Bord de mer ; toutes chambres au soleil ; vie de famille. Prix à partir de 22 francs, tout compris. La Directrice se charge de la surveillance de jeune personne.

© VILLE DE SISTERON

Remplacez votre vieux poste

Il n'est pas assez sélectif, pas assez musical. Il ne peut plus satisfaire le connaisseur que vous êtes.

634

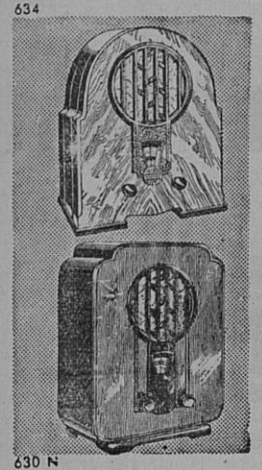

630 N

FAITES-LE EXPERTISER GRATUITEMENT

Car il vaut tout de même quelque chose. Remplissez le coupon ci-dessous et adressez-le nous.

ET REMPLACEZ-LE PAR UN PHILIPS 630 N ou 634

admirablement musicaux parce qu'à " Super-Inductance" et sélectifs à tel point que la multiplication des émetteurs français (plan Ferrié) ne les gênera pas. Leur cadran micrométrique de précision ne sera pas démodé par le changement des longueurs d'onde en Janvier 1934 (accord de Lucerne).

PHILIPS 630 N et 634

Monsieur,

Etant éventuellement intéressé par l'achat d'un PHILIPS 'Super-Inductance" 630 N*, 634* je vous prie de me faire connaître à quel prix vous estimez mon appareil.
Marque..... Nombre de lampes..... Année de sortie.....
Courant continu * alternatif * batterie *.
Veuillez me le faire savoir à l'adresse ci-dessous

Nom..... Adresse.....

.....* (Barrer les mentions inutiles).

Pour tous renseignements :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores
JEUX AQUATIQUES
—o— documentaire
LE GENDARME EST SANS PITIE
Comédie Comique avec TRAMEL
BETTY HAWAIENNE
—o— dessins animés
SAINT-GRANIER dans....

Criez-le sur les toits

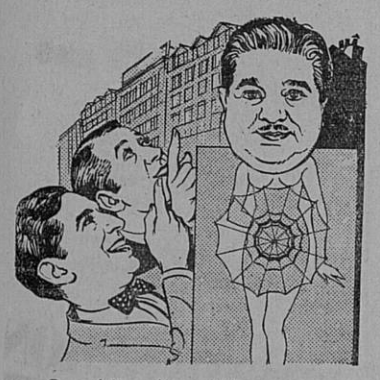

une Comédie ébouriffante
pleine de bonne humeur et d'esprit

POUR VENDRE OU ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...

dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
F. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
R. C. 2028 Téléph. 1.10
Agence Fondée en 1909

A VENDRE

Propriété

Quartier La Chaumiane. Pour renseignements s'adresser à Me BUES notaire ou à Madame AUBERT, 1, rue du Chêne, Marseille.

Chateauneuf-Val-Saint-Donat

Madame Veuve Armand et sa famille rappellent au pieux souvenir de leurs parents, amis et connaissances la mémoire de leur cher disparu, fils et neveu

Pierre ARMAND

La messe d'anniversaire a été dite le 4 Janvier.

CAUSE SURNOMBRE

Je Cèderais

à bon prix pour la reproduction
Pigeons gros mondains, Carniaux rouge, Lynx de Pologne, Gauchois, Queue de Paons, Capucins Anglais. Tous ces pigeons sont issus de parents primés et de pure race garantie.

Lapins géants des Flandres, issus de parents pesant 14 et 16 livres, géant blanc du Bouscat, 10 et 12 livres, Japonais tricolore, blanc de Vendée et Cobayes tricolores.

S'adresser à DUSSERRE René, Villa Louise, SISTERON.

Etat-Civil

du 5 au 12 Janvier

Décès

Silvy Joséphine Toussaint, épouse Clément Marcellin, 71 ans, rue de l'Evêché.

Appartements à louer

S'adresser à Mme Jules GIRAUD, Rue du Jalet, Marseille.

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU notaire à SISTERON, le vingt-trois décembre mil neuf cent trente-trois, enregistré au bureau de SISTERON le vingt-huit décembre même mois, folio 68, case 495, Monsieur LIEUTIER Jean Etienne Marius, propriétaire et débitant de boissons, et Madame GONSAUD Victoria, son épouse, demeurant ensemble à PEIPIN, ont vendu à Monsieur TURCAN Georges Marie, maçon, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de

Café - Epicerie

qu'ils exploitaient à PEIPIN, grande Rue, dans un immeuble leur appartenant.

Insertion au *Bulletin Officiel* des ventes, du dix Janvier mil neuf cent trente quatre, no 1900.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, notaire.

L'ALMANACH VERMOT

L'Almanach Mathieu de la Drôme sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal Lieutier, Sisteron.

CHOCOLAT DE

L'UNION

ECRIVEZ à notre service publicité qui vous adressera notre NOUVELLE NOTICE BISTRE.

Un père de famille raconte comment il a rendu à merci la constipation qui sévissait chez lui

12 Janvier 1932

En reconnaissance de votre merveilleuse Tisane des Chartreux de Durbon, j'éprouve le désir de vous féliciter en vous priant tout d'abord de publier ma lettre, dans l'intérêt de tous les malades qui se trouvent dans mon cas.

Atteint d'une constipation opiniâtre qui, malgré de nombreux traitements, me laissaient dans le même état, après cinq flacons, je me trouve réglé, dispos et rétabli. Mais mieux encore, à la tête d'une nombreuse famille, ma fille aînée, âgée de 20 ans, souffrait depuis 3 mois environ des reins, de douleurs intercostales et de constipation.

Grâce à votre Tisane elle se trouve dégagée dans tout l'ensemble et redevient gaie et florissante à vue d'œil.

Joseph MALER, 4, rue Benoît, à Béziers (Hérault)

On ne compte plus aujourd'hui, le nombre de personnes qui ont été délivrées par la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, de la constipation, cette maladie si tenace et si dangereuse, échappant ainsi aux complications terribles qui les menaçaient : péritonite, appendicite, entérite, infection du sang.

Quoi d'étonnant ? Ce remède naturel, à base de plantes des Alpes, qui agit doucement, rétablit le fonctionnement normal de l'organisme, restitue au sang sa pureté, rééduque l'intestin, est le vrai spécifique de la constipation, il réussit là où tout a échoué : constipés, gardez-vous d'essayer mille et un remèdes qui ne feront qu'aggraver votre cas ; frappez tout de suite à la bonne porte, faites une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

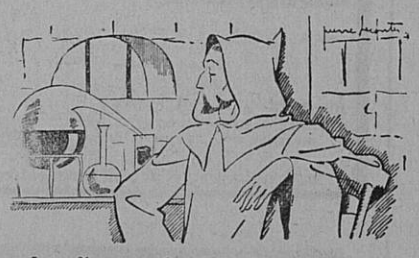

Le flacon de 35 doses se vend 14 fr. 80 dans toutes les pharmacies. Renseignements et attestations : Laboratoires J. BERTHIER, Grenoble.

A VENDRE

DOMAINE RURAL de 10 hectares arrosables gratuitement, électricité, proximité route Nationale et chef lieu de canton. Libre de suite.
S'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

Ancienne Boulangerie Garcin

Gustave TARRIUS

Successeur
35, RUE DROITE — SISTERON

informe le public Sisteronnais que l'on trouvera à son magasin la meilleure fabrication de
ROI DU PAYS
au beurre pur d'Issigny.

2 Maisons

A VENDRE

l'une à la Coste et l'autre à Bourg-Reynaud, conviendraient à propriétaires ou retraités. ESMIEU, notaire.

TERRAINS

quartier des Plantiers.
S'adresser, ESMIEU, notaire.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins. Sisteron.

A VENDRE :
un PISTON nikelé avec sa boite. Etat de neuf.
S'adresser au bureau de journal.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

LES AGENDAS 1934
DE COMMERCE ET DE POCHE
sont en vente à l'Imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron

GRAND CHOIX DE CARTES FANTAISIE
DU JOUR DE L'AN
à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

Petite consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essouflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute-puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Prêts rap à tous pour tous usages 500 f. à 1 million. Remb. à volonté. Taux bas. VINET, 4, rue Mayran, Paris, 9e.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILLESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
— *Correspondance Gap* —
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Crédit Lyonnais

Agence de DIGNE, 28, Boulevard Gassendi, Téléph. 37
Bureau rattaché : SISTERON, Téléph. 113, ouvert le mercredi

Souscrivez sans frais aux
BONS DU TRESOR 5 % NET
émis à 975 francs.

Remboursables en 5 ans à 1.000 Francs
Remboursables en 10 ans à 1.050 Francs
Remboursables en 15 ans à 1.100 Francs

A LA BELLE JARDINIÈRE

Maison MORÈRE à SISTERON
La plus ancienne et la mieux assortie de la région

-:- Dépôt des Grandes Marques -:-

Pas de Tickets. ...
MAIS....

BAISSE REELLE
sur ses articles d'hiver et
CADEAU IMMEDIAT
à tout acheteur à l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR de l'AN

GRAND CHOIX D'ETRENNES UTILES

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements **F. JOURDAN & Marcel FLASTRE**

M. MATHIS

Avenue de la Gare **SISTERON**

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP-NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

En vente à la Librairie Lieutier.

SISTERON JOURNAL

est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Je fais tout

vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

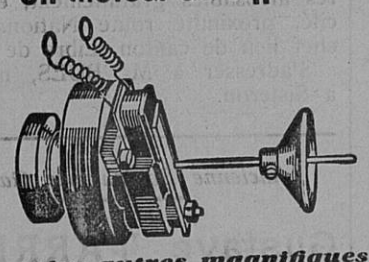

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

En vente à la Librairie Lieutier

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

OU CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS

FRANÇOISE

ou

les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

3,75

90, Champs-Élysées, Paris

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

Même en payant

2 FOIS PLUS CHER

VOUS N'AUREZ JAMAIS

UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON & Ie
AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :
AILHAUD & Cie
SPLEND'D' GARAGE - SISTERON

Le Gérant.

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON